

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 22 OCTOBRE 2015**

Délibération
n° 2015.10.143.B

**Médiathèque
d'agglomération
L'Alpha - travaux de
construction - Lot n°
11 "parquet" :
avenant n° 2**

LE VINGT DEUX OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 octobre 2015**

Secrétaire de séance : Michel GERMANEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Jacques PERSYN, André BONICHON

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 22 OCTOBRE 2015

**DELIBERATION
N° 2015.10.143.B**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
GESTION DU PATRIMOINE ET DES TRAVAUX

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - LOT N°
11 "PARQUET" : AVENANT N° 2**

Par délibération n° 78B en date du 23 juin 2011, modifiée par la délibération n° 113 B en date du 29 septembre 2011, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative aux travaux de construction de la médiathèque d'agglomération.

La commission pour les marchés adaptés en date du 21 juin 2012 a donné un avis favorable à l'attribution du lot n° 11 « parquet » à la société EGTB SUTRE sise ZE Le Bois Chadutaud – 16290 ASNIERE SUR NOUERE pour un montant total de 54 799,50 € HT.

Par délibération n° 101.B du 9 juillet 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant n° 1 en moins-value d'un montant de - 9 800,00 € HT qui a ramené le montant du marché à 44 999,50 € HT.

La maîtrise d'œuvre a transmis à la maîtrise d'ouvrage les optimisations sur les prestations du marché (en plus-value et en-moins value) énumérées ci-dessous :

L'optimisation en plus-value est la suivante :

- pose de parquet dans les alvéoles du monde Comprendre	1 980,00 € HT
- rattrapage des différents niveaux entre ciment et parquet dans Imaginer	2 288,00 € HT
- colle supplémentaire pour Comprendre	912,00 € HT

Montant total en plus-value	5 180,00 € HT

L'optimisation en moins-value est la suivante :

- suppression des prestations du marché (articles rendus non nécessaires)	
3.1.1 « ragréage » du monde Imaginer	8 484,00 € HT
3.3.2.1 « seuil »	40,00 € HT
3.3.2.2 « profil d'arrêt »	4 000,00 € HT

Montant total en moins value	12 524,00 € HT

L'avenant n° 2 est d'un montant en moins-value de 7 344,00 € HT.

Le montant du marché est ramené de 44 999,50 € HT à 37 655,00 € HT suite au dernier avenant. La diminution du marché s'élève à 31,28 % par rapport à son montant initial de 54 799,50 € HT.

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 2 au lot n°11 « parquet» dont le titulaire est la société EGTB SUTRE sise Le Bois Chadutaud à ASNIERES SUR NOUERE (16290) pour la modification de prestations d'un montant en moins-value de 7 344,00 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3^{ème} Vice-Présidente en charge des marchés publics à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n° 2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 27 octobre 2015	<u>Affiché le :</u> 27 octobre 2015